Organisé par SOS Solidarité avec le soutien de la ville

dimanche

8h>18h 22 SEPT₂₀₁₉

SALLE J.-BREL

TROCE



01 60 28 40 14 sos-solidarite.com pontault-combault.fr



avec la participation du Centre social et culturel et de l'Épicerie Sociale

Le bénéfice du Troc et Puces est destiné à soutenir l'association SOS SOLIDARITÉ dans ses actions auprès des plus défavorisés.

SOS SOLIDARITÉ

Depuis plus de 30 ans, l'association intervient sur la ville de Pontault-Combault pour soutenir les familles rencontrant des difficultés en lien avec l'emploi ou le logement. Aujourd'hui, 14 salariés interviennent au quotidien pour accompagner ces personnes dans leurs démarches, lorsqu'elles sont orientées par un des partenaires locaux. Également, une équipe de bénévoles vient soutenir l'équipe de salariés, une complémentarité efficace.

TREMPLIN

Cette activité, créée par SOS SOLIDARITÉ il y a 25 ans, permet d'offrir aux particuliers, aux associations et aux entreprises, des prestations ponctuelles ou régulières (ménage, repassage, nettoyage, jardinage, bricolage, peinture, manutention). TREMPLIN s'engage à sélectionner des personnes résidant sur le secteur de Pontault-Combault, Roissy-en-Brie, Ozoir-la-Ferrière, Pontcarré et Lésigny. Ces salariés bénéficient d'un accompagnement personnalisé, pour faciliter l'accès à l'emploi durable. Ce sont plus de 500 clients qui font confiance à TREMPLIN, salariant plus de 100 salariés à l'année.

TREMPLIN concilie ainsi l'économie locale et l'action solidaire.

Les avantages

- L'association se charge de l'ensemble des formalités administratives liées au contrat de travail du salarié. Seul un contrat de mise à disposition de personnel entre le particulier, l'association ou l'entreprise et SOS SOLIDARITÉ est nécessaire.
- L'association adresse une facture mensuelle des heures réalisées par mail ou par courrier et propose des modes de règlements adaptés (chèque, prélèvement, virement, espèce, chèque emploi service universel (CESU) préfinancé). Une attestation fiscale est transmise annuellement pour toutes les interventions de services à la personne.
- L'association s'engage à être réactive et à mettre à disposition un salarié expérimenté dans un délai très rapide.
- Pour la première mise à disposition du salarié, l'association accompagne les intervenants dans la structure. Cette rencontre permet d'engager une relation de confiance et de déterminer le travail à effectuer.

Vous souhaitez nous soutenir?

Vous pouvez devenir membre de l'association pour une cotisation minimale de 15 euros pour les particuliers et 25 euros pour les associations. Un reçu fiscal vous sera délivré, qui vous permettra de déduire 66 % de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

SOS SOLIDARITÉ - TREMPLIN

10, square Robert-Cassart 77340 Pontault-Combault 01 64 40 81 78 www.sos-solidarite.com contact@sos-solidarite.com

Troc et Puces: 01 60 28 40 14

(joignable pendant les horaires de permanences)

Troc et puces 2019

SOS SOLIDARITÉ remercie sincèrement la ville de Pontault-Combault, les exposants et les visiteurs pour leur soutien, lors de la manifestation du dernier Troc et Puces de 2018, qui malheureusement a été interrompu par la pluie.

Pour permettre l'organisation de cette journée de fête, nous avons dû renforcer les mesures de sécurité et en particulier restreindre la zone occupée par les stands, interdire le stationnement de tout véhicule dans l'enceinte de la manifestation, et bloquer les accès par des camions et des barrières à partir de 8h, heure de démarrage de la manifestation.

Programme de la journée

Animations:

- Rouby le clown et son singe Morice, avec sculpture sur ballons
- Espace associatif
- Structure gonflable pour les enfants à l'intérieur de la salle Jacques-Brel

Restauration et buvettes assurées par SOS SOLIDARITÉ,

le Centre social et culturel et l'Épicerie sociale :

Deux zones de bar et de restauration : l'une entre la rue du Plateau et l'entrée de la salle Jacques-Brel, l'autre au fond du jeu de boules. Vous y trouverez boissons, cafés, viennoiseries, sandwichs, kebabs, frites, grillades, crêpes, gaufres, etc.

Si vous souhaitez apporter votre contribution bénévole pour organiser et animer ce 31° Troc et Puces, contactez-nous!

Inscription exposants à partir du mardi 18 juin :

Inscrivez-vous et louez vos parcelles les mardis et jeudis de 15h30 à 19h et les samedis de 9h30 à 12h du 18 juin au 6 juillet, puis du 3 septembre au 21 septembre sur place au 43, rue des Prés Saint-Martin 77340 Pontault-Combault ou par courrier (coupon ci-joint).

Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Pour toutes autres informations : 01 60 28 40 14



Tarifs:

Pour une parcelle de 6 m² (3m x 2m):

- 24 euros pour les particuliers Pontellois-Combalusiens
- 27 euros pour les particuliers d'autres communes (extérieur)

Aucune réservation ne sera remboursée.

Pour les inscriptions par courrier, joindre le coupon d'inscription ci-dessous :

- le montant de la réservation par chèque à l'ordre de SOS SOLIDARITÉ ou en espèces ;
- la photocopie recto-verso d'une pièce d'identité (exigée conformément à l'arrêté ministériel du 21/07/1992);
- 1 justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF...) ;
- 1 enveloppe timbrée (au tarif 50 g ou 2 timbres 20 g) à votre adresse.

Règlementation sur le stationnement :

Un bulletin d'inscription indiquant l'emplacement et le numéro de votre (vos) parcelle(s), ainsi qu'un arrêté du Maire précisant l'interdiction de stationner sur l'ensemble de la manifestation, vous seront remis.

Le bulletin d'inscription devra obligatoirement être présenté à l'entrée indiquée.

Compte tenu des contraintes de sécurité imposées par le plan Vigipirate, aucun véhicule ne sera autorisé à stationner dans l'enceinte de la manifestation après 8h. Tout véhicule en infraction de stationnement sera emmené à la fourrière.

L'enceinte de la manifestation sera fermée après 8h par des barrières et des véhicules municipaux. Merci de votre compréhension.

À l'issue de la manifestation, il est impératif de ne rien laisser sur place et de laisser votre emplacement propre. Les organisateurs (SOS SOLIDARITÉ et la ville de Pontault-Combault) se réservent le droit de refacturer le nettoyage des emplacements laissés sales.



Coupon d'inscription

Nom: Prénom:
Téléphone:
Adresse postale:
\square Je reconnais avoir pris connaissance du règlement général de la manifestation.
Nombre de parcelle(s) : x 🗌 24 euros (tarif Pontellois-Combalusiens)
☐ 27 euros (tarif extérieur) =euros
Règlement:
☐ espèces ☐ chèque (libellé à l'ordre de SOS SOLIDARITÉ)